



**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE**

AVIS DE CONVOCATION – SÉANCE EXTRAORDINAIRE

À Madame la mairesse, Vanessa Roy, Madame la conseillère Guylaine Gagnon, Messieurs les conseillers, Pierre Grondin, Frédéric Poulin, Dave Roy, Vincent Breton et Carl Boilard.

Avis de convocation vous est, par la présente, donné par le soussigné, qu'une séance extraordinaire du conseil de cette Municipalité est convoquée par madame la mairesse, Vanessa Roy et par le directeur général et greffier trésorier, M. François Nadeau, pour être tenue à la salle du conseil municipal le **lundi 23 septembre à 19h**.

Ordre du jour

- 01 - Ouverture de la séance
- 02 - Avis de convocation
- 03 - Adoption de l'ordre du jour
- 04 - Sujets à discuter
 - 04.01 - Offre de service - MI Consultants
 - 04.02 - Enseigne Parc Industriel - Utilisation du fonds de roulement
 - 04.03 - Embauche - Journalier d'entretien général - Aréna
 - 04.04 - Embauche - Journalier Opérateur Manoeuvre
 - 04.05 - Politique sur la gestion du temps supplémentaire
 - 04.06 - Politique en matière de violence conjugale familiale
ou à caractère sexuel au travail
 - 04.07 - Politique sur le harcèlement, l'incivilité et la violence en milieu de travail

Donné à la Guadeloupe le 19^e jour de septembre 2024.

François Nadeau, directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, François Nadeau, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de La Guadeloupe, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en l'affichant aux endroits désignés par le conseil entre 12h et 16h ce dix-neuvième (19^e) jour de septembre 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 19^e jour de septembre 2024.

François Nadeau, directeur général et greffier-trésorier